

Diagnostic socio-économique du PNR des Monts d'Ardèche

9 DÉCEMBRE 2025



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARDÈCHE

POINT 1

Démographie



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

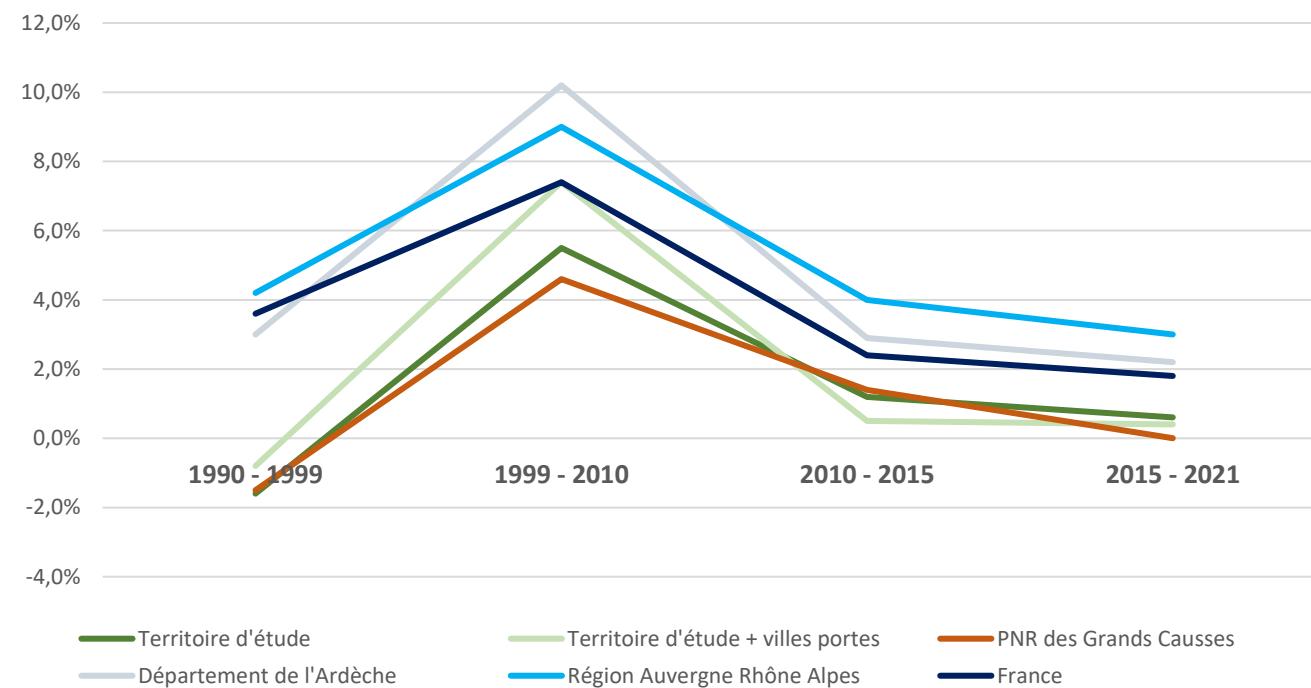
ARDÈCHE



Une dynamique démographique en décélération

Le territoire d'étude comptait 92 000 habitants en 2021, 110 000 en incluant les communes d'Aubenas et Privas (villes portes)

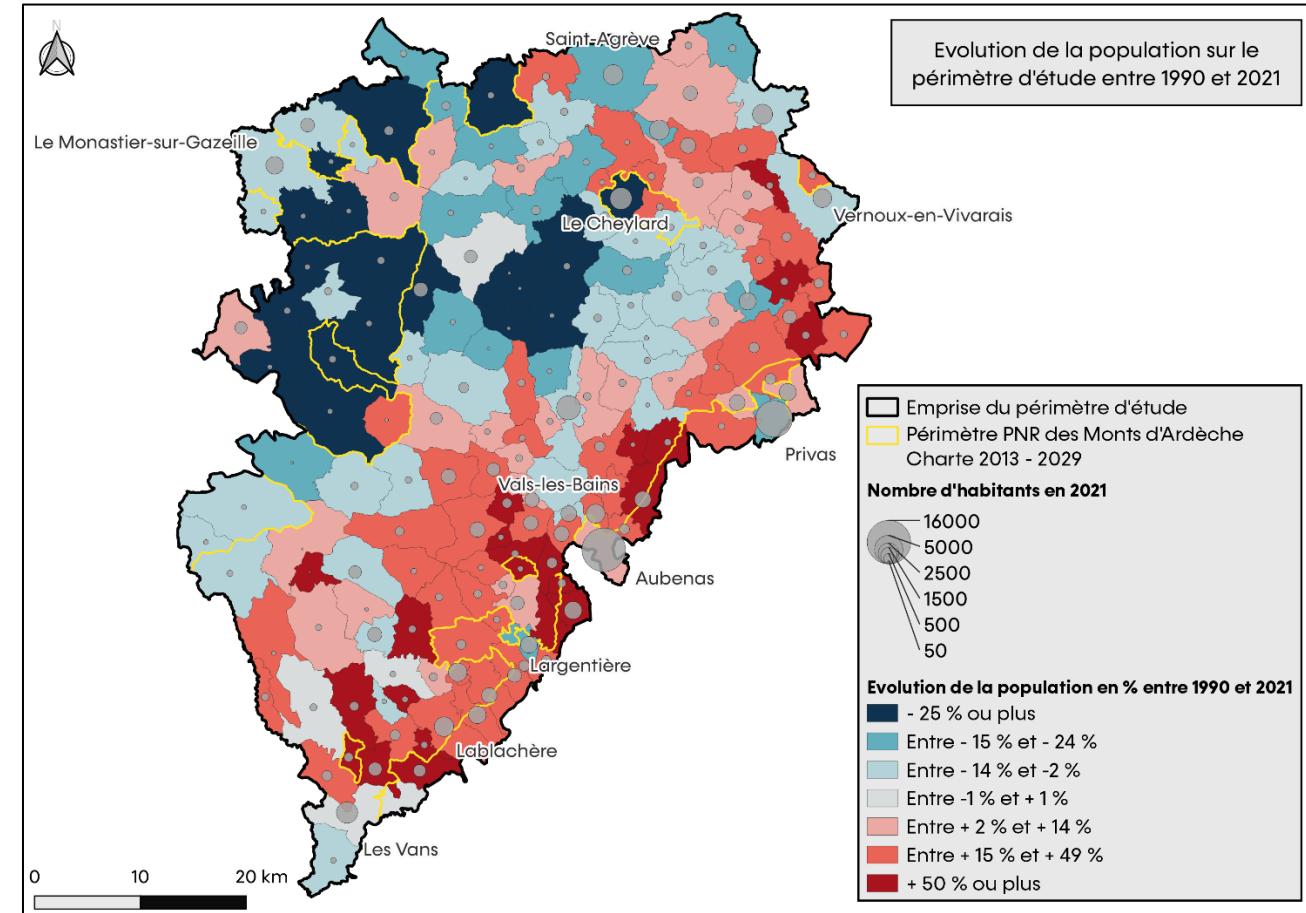
- Population en baisse de 0,8 % sur le territoire d'étude dans la décennie 1990 – 1999.
- Inversion de la tendance démographique à la fin des années 90. Effet de ratrappage avec une croissance démographique de 7,4 % entre 1999 et 2010.
- Stabilisation sur la période 2010–2021 (+0,9 %) : vieillissement de la population, baisse du solde naturel et attractivité migratoire qui compense partiellement ces tendances.
- Le territoire semble ainsi entrer dans une phase de **maturité démographique**, où les évolutions sont moins marquées et où la question du renouvellement des générations devient centrale.



Une dynamique démographique inégale géographiquement

Sur la période 1990-2021, le territoire du PNR a vu sa population croître de 7,4 %

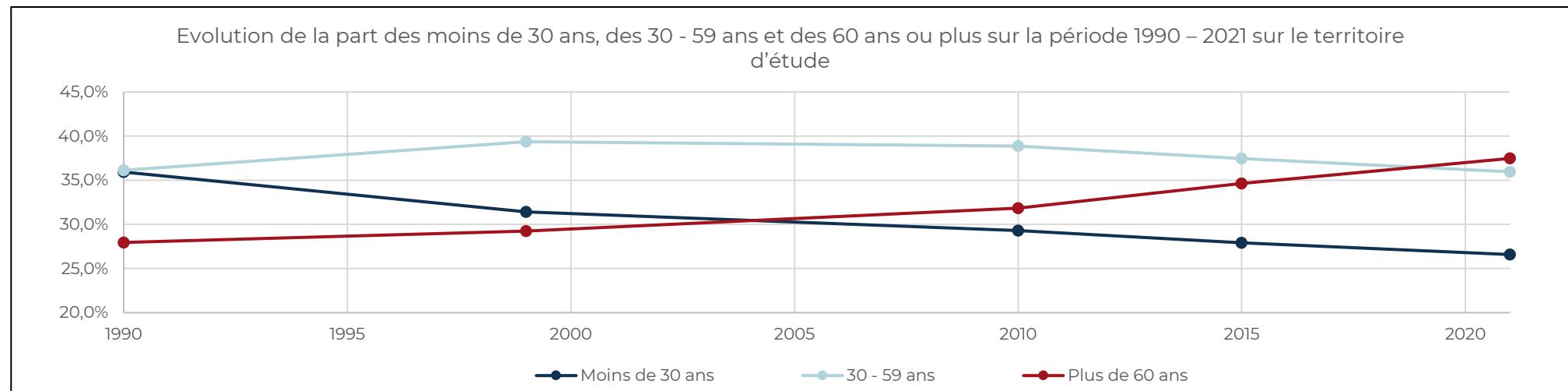
- C'est principalement la frange Est et Sud-Est du territoire qui a soutenu la dynamique démographique, profitant de la proximité des pôles urbains d'Aubenas, Privas, Vernoux-en-Vivarais et Les Vans.
- Phénomène de périurbanisation sur la frange Est du territoire qui a capté le flux de nouveaux habitants.
- Si la croissance démographique s'est concentrée autour de certains pôles, plusieurs centralités historiques ont connu une décroissance significative sur la période :
 - Privas : - 15,3 % (1 500 habitants)
 - Le Cheylard : -26,3 % (1 000 habitants)
- Le phénomène est inversé dans les zones les plus enclavées.



Une population vieillissante

Depuis 1990, le territoire du PNR connaît un vieillissement structurel de sa population, plus rapide que celui observé aux échelles nationales, régionales et départementales

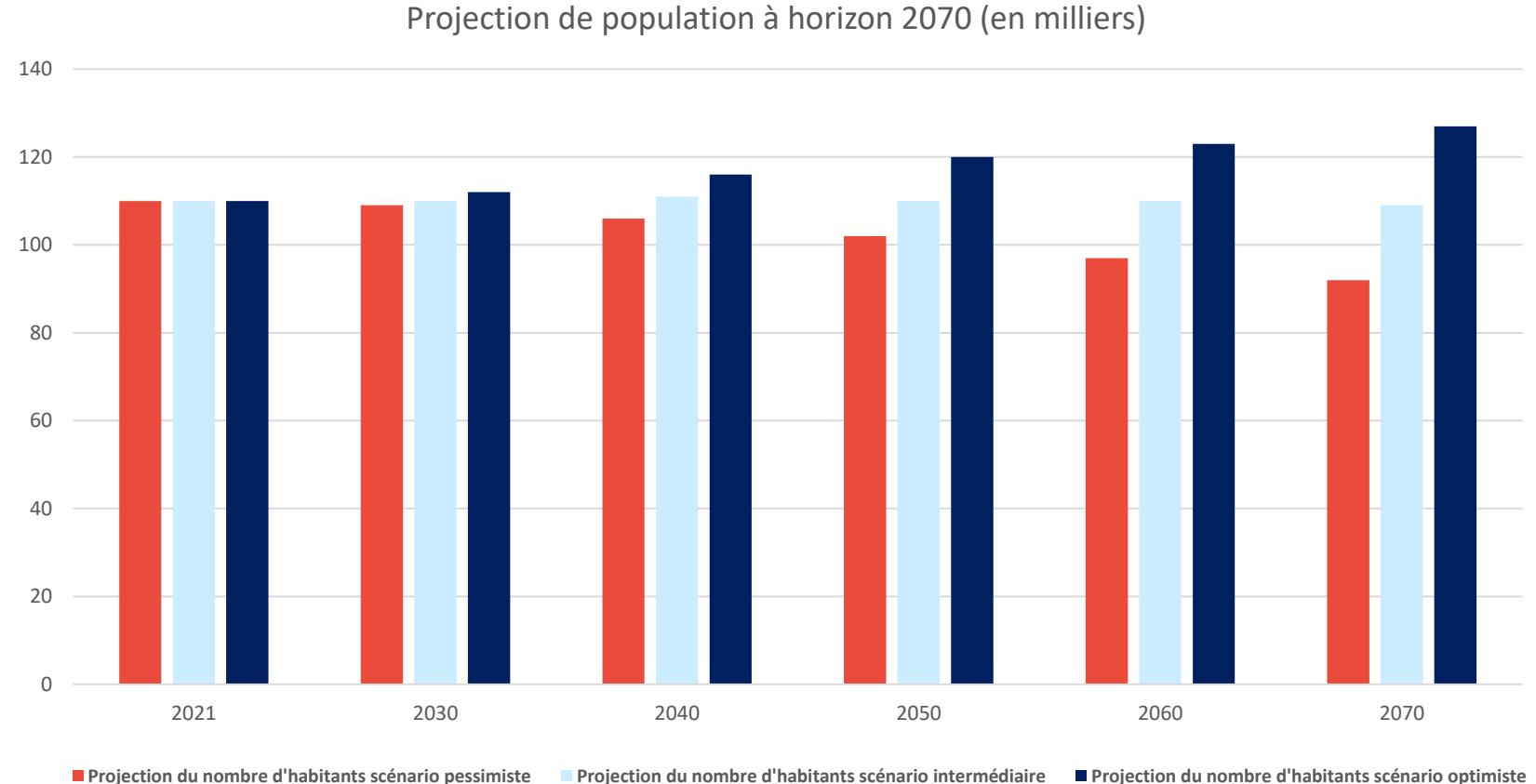
- En 2021, la part des 60 ans et plus dépasse celle des 30-59 ans et des moins de 30 ans.
- Les moins de 30 ans ne représentent plus qu'un peu plus de 25 % de la population, contre plus de 35 % en 1990.
- Ce vieillissement accéléré pose des défis majeurs pour la cohésion sociale et l'organisation des services publics : il implique une adaptation de l'offre de soins, de l'habitat, des transports et des services à la personne, ainsi qu'une réflexion sur le renouvellement de la population active.



A l'horizon 2070 : des projections qui prévoient une diminution régulière du nombre d'habitants

► L'INSEE projette 3 scénarios :

- **Pessimiste** : accroissement du déficit du solde naturel (+ 112 %) + Solde migratoire trop faible pour compenser (+ 43 %) → **diminution de 16 % de la population.**
- **Intermédiaire** : accroissement du déficit du solde naturel (+ 84 %) + Solde migratoire trop faible pour compenser (+ 67 %) → **diminution de 1 % de la population.**
- **Optimiste** : accroissement du déficit du solde naturel (+ 54 %) + Solde migratoire qui compenserait (+ 98%) → **augmentation de 16 % de la population.**



Les enjeux concernant la démographie

- Le vieillissement de la population est une tendance lourde et plus rapide sur le territoire qu'aux échelles nationale, régionale ou départementale.
- Ce vieillissement entraîne des conséquences directes sur la structure des ménages, la demande en services de santé, l'offre de logements adaptés, et la dynamique économique du territoire.
- En matière de logement, ces tendances imposent une adaptation du parc de logement aux populations séniors ainsi que le maintient d'une offre adaptée aux populations de jeunes actifs.
- L'offre de services (publics ou privés) sur le territoire devra aussi s'adapter à cette nouvelle réalité démographique notamment en engageant le développement d'une offre adaptée pour population âgée (*silver economy*), tout en préservant les services garantissant l'attractivité du territoire (éducation, santé, loisirs, etc.).

POINT 2

Emploi / Marché du travail



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARDÈCHE



Un territoire plus exposé au chômage et à la concentration des emplois

Le taux de chômage du territoire d'étude est de 12,9 % en 2021. Il est structurellement plus important sur le territoire qu'aux niveaux national, régional et départemental

Taux de chômage	2010	2015	2021	2025
Territoire d'étude avec VP	12,4%	15,2%	13,9%	NC
Territoire d'étude	11,4%	13,8%	12,9%	NC
Ardèche	11,5%	14,2%	12,0%	7,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	10,2%	12,2%	10,3%	6,3%
France	12,1%	14,2%	12,1%	7,1%

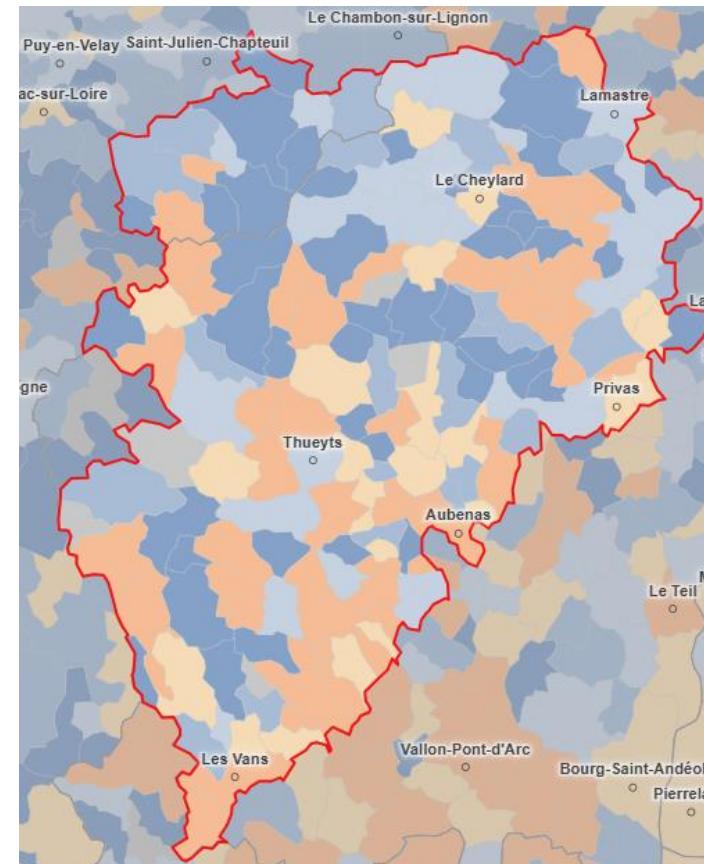
- Au 1er trimestre 2025, le taux de chômage en France métropolitaine était de 7,1 %. Il était de 6,3 % au niveau régional et de 7,6 % dans le département de l'Ardèche.
- Les données détaillées pour le périmètre n'étant pas encore disponible, on peut cependant estimer que la trajectoire du taux de chômage sur le territoire se trouve entre 8,5 % et 9,5 % au 1^{er} trimestre 2025.
- Les pôles d'Aubenas, Privas et dans une moindre mesure du Cheylard et des Vans sont les pôles qui concentrent l'emploi sur le territoire, avec plus d'actifs en emplois que de résidents (taux supérieur à 100).

Un taux de chômage des jeunes important dans les pôles d'emplois

La population des 15-24 ans connaît un taux de chômage important, en comparaison des moyennes nationales, régionales et départementales.

- Toujours impacté par la crise sanitaire, le taux de chômage des jeunes était de près de 25 % sur le territoire d'étude en 2021.
- Au 1er trimestre 2025, la moyenne du taux de chômage des jeunes du département de l'Ardèche est plus faible que les moyennes nationales et régionales. On peut estimer que pour le territoire d'étude, ce taux se situe autour de 15,5 à 16 %.
- Pour les 15-24 ans, le taux de chômage est plus important lorsque l'analyse intègre Aubenas et Privas (+ 2 points). Plus globalement, avec ou sans les villes portes, le taux de chômage des jeunes est plus important sur le périmètre d'étude qu'en moyenne dans le département de l'Ardèche. On relève un faible taux d'emplois des 15-24 ans à Aubenas et Privas (*moins de 30 %*).
- Ce taux est **plus élevé dans le secteur Piémont** que sur les secteurs montagnes et pentes.

Taux de chômage 15 - 24 ans	2010	2015	2021	2025
Territoire d'étude - avec VP	27,0%	30,7%	26,9%	NC
Territoire d'étude	24,9%	28,9%	24,9%	NC
Ardèche	25,9%	30,1%	23,5%	13,0%
Auvergne-Rhône-Alpes	21,6%	25,5%	20,1%	14,0%
France	25,7%	30,0%	23,9%	14,0%



Taux de chômage des 15 – 24 ans sur le périmètre d'étude en 2021

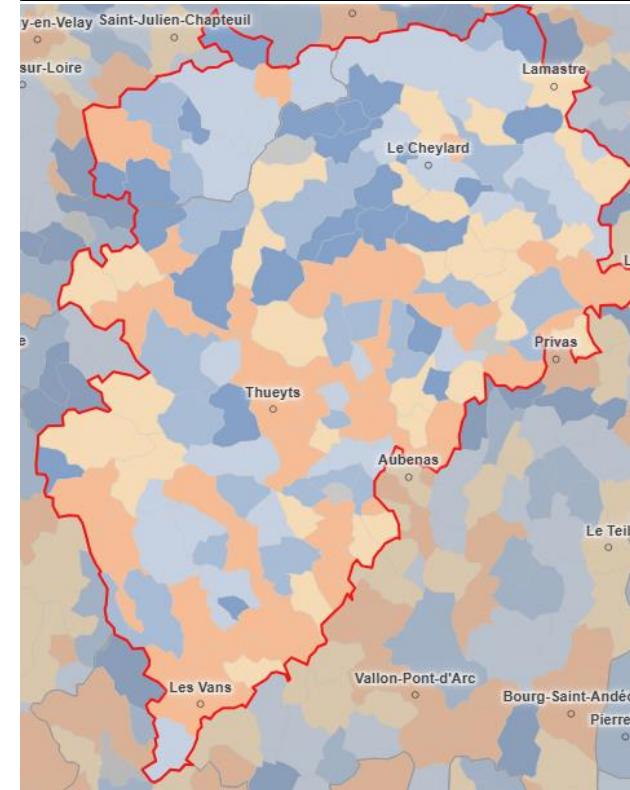
- Taux inférieur ou égal à 9,9 %
- Taux entre 10 % et 17,1 %
- Taux entre 17,2 et 23,8 %
- Taux entre 23,9 % et 32,2 %
- Taux supérieur ou égal à 33,3 %
- Pas de données

Un marché de l'emploi essentiellement orienté vers la sphère présente

La part des emplois de la sphère présente progresse sur l'ensemble du territoire, en lien avec le mouvement global de désindustrialisation et de tertiarisation de l'économie. Le phénomène est cependant plus marqué sur le territoire d'étude.

- **Les activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- **Les activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.
- Entre 1999 et 2021, **25 % des emplois de la sphère productive ont disparu** sur le périmètre de l'étude.
- Les secteurs les plus éloignés des bassins de concentration de l'emploi comptent un taux d'activité productive plus important.

Part d'emploi dans la sphère productive	1999	2010	2015	2021	Variation 1999 - 2021
Territoire d'étude avec VP	31,4%	26,5%	24,7%	25,3%	-19,4%
Territoire d'étude	39,5%	30,9%	29,5%	29,5%	-25,3%
Ardèche	39,5%	33,9%	32,0%	32,8%	-17,0%
Auvergne-Rhône-Alpes	40,8%	37,0%	36,2%	37,1%	-9,1%
France	37,9%	34,7%	34,1%	34,8%	-8,2%



Part des emplois de la sphère productive sur le territoire en 2021

- Taux inférieur ou égal à 33 %
- Taux entre 33,1 % et 49,9 %
- Taux entre 50 et 65,1 %
- Taux entre 65,2 % et 77,8 %
- Taux supérieur ou égal à 77,9 %
- Pas de données



Chambre
de Métiers
et de l'
Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ARDÈCHE



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Sphère présentelle

Sphère productive

Services à la personne

Services publics
(régaliens,
hospitaliers,
territoriaux)

Secteur associatif,
sportif et culturel
Secteur touristique

Cafés,
Hôtellerie,
restauration

Secteur artisanal

Artisanat de réparation
Entreprises industrielles
artisanales

Secteur industriel

Artisanat commercial de
proximité

Commerce de détail

Secteur du BTP

Services financiers



Chambre
de Métiers
et de l'
Artisanat

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARDÈCHE

Les enjeux concernant l'emploi

- Le territoire d'étude connaît, de façon structurelle, un taux de chômage supérieur aux moyennes départementales, régionales et nationales. Cette situation s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs : une économie dominée par la sphère présente, une population active moins qualifiée, et une offre d'emploi concentrée dans quelques pôles urbains.
- La structuration spécifique de l'économie locale, marquée par une prédominance de petites entreprises et une forte dépendance à la sphère présente, rend le tissu économique particulièrement fragile.
- Cette fragilité se traduit par une difficulté à renouveler la population active, notamment en raison du vieillissement, du départ des jeunes et des enjeux liés à la transmission des entreprises.
- Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer l'offre de formation et d'accompagnement à la reconversion professionnelle, afin de permettre aux actifs de s'adapter aux mutations économiques et de soutenir l'émergence de nouvelles filières. Par ailleurs, le territoire doit relever le défi de son attractivité, en cherchant à attirer des actifs qualifiés et à diversifier la structure de l'emploi, tout en encourageant l'installation d'entreprises dans les secteurs ruraux pour soutenir le dynamisme des zones les plus fragiles.

POINT 3

Accès au logement et aux services



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ARDÈCHE

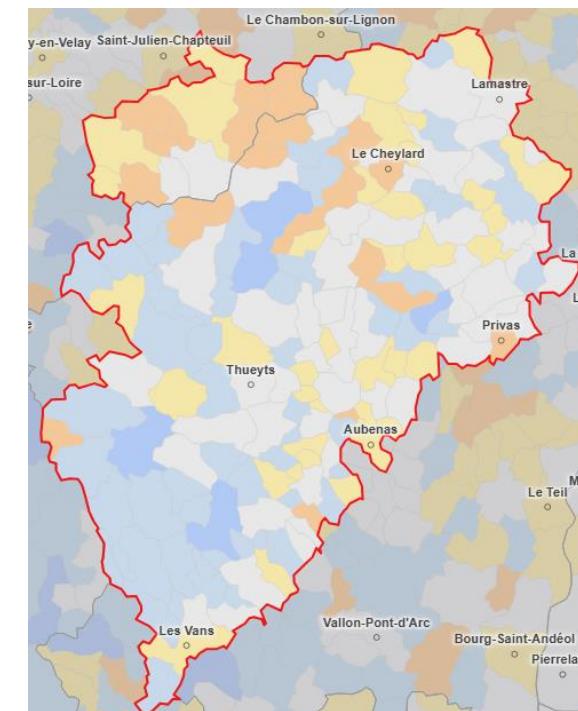
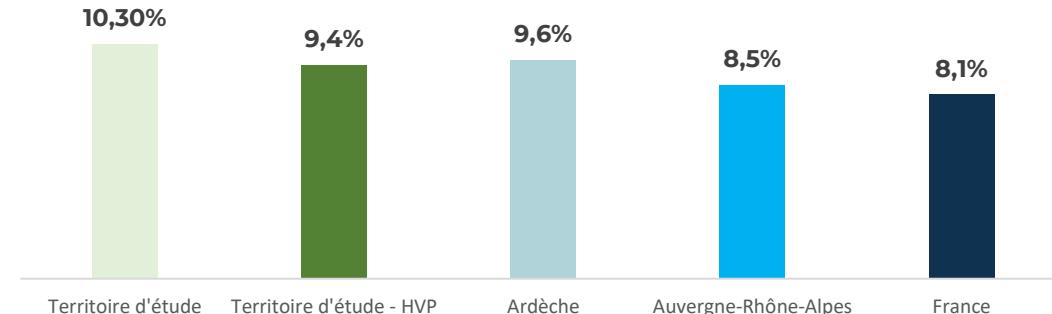


Une part de logements vacants légèrement plus importante que la moyenne

Le territoire connaît une part de logements vacants plus importante que la moyenne nationale, mais avec une progression plus faible ces dernières années.

- Le périmètre d'étude compte aujourd'hui 71 000 logements, soit une hausse de 5 % par rapport à 2015 et de 25 % par rapport à 1999. On observe une vacance plus importante sur le secteur nord du territoire, notamment dans le secteur Montagne.
- La vacance des logements sur le territoire n'est pas beaucoup plus importante que sur les territoires de comparaison, elle est même inférieure à la moyenne départementale si on ne prend pas en compte Privas et Aubenas.
- Le taux d'évolution annuel de la vacance des logements progresse moins vite sur le territoire d'étude sur la période 2015–2021 (+ 1% / an) qu'au niveau national (+1,05 %), régional (+ 1,41 %), et départemental (+1,17 %).
- Hors villes-portes cette progression annuelle moyenne est encore plus légère (+ 0,96 %).
- Cette tendance laisse entrevoir **un alignement avec la moyenne nationale** concernant la part de logement vacant, d'ici une décennie.

Part des logements vacants dans le parc de logement en 2021



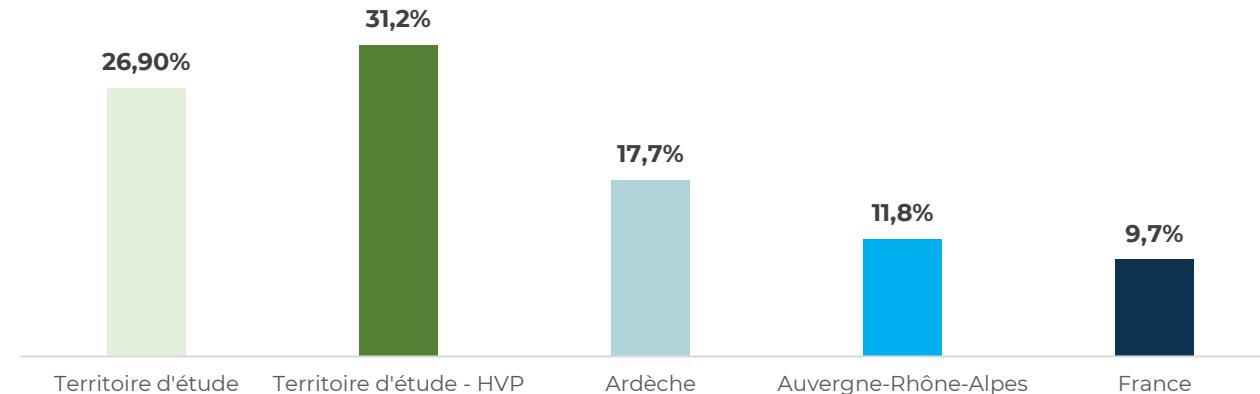
Part de logements vacants sur le territoire en 2021



Un parc de logement comprenant une forte part de résidences secondaires

Le territoire d'étude comprend près d'un tiers de résidences secondaires

Part des résidences secondaires dans le parc de logement en 2021



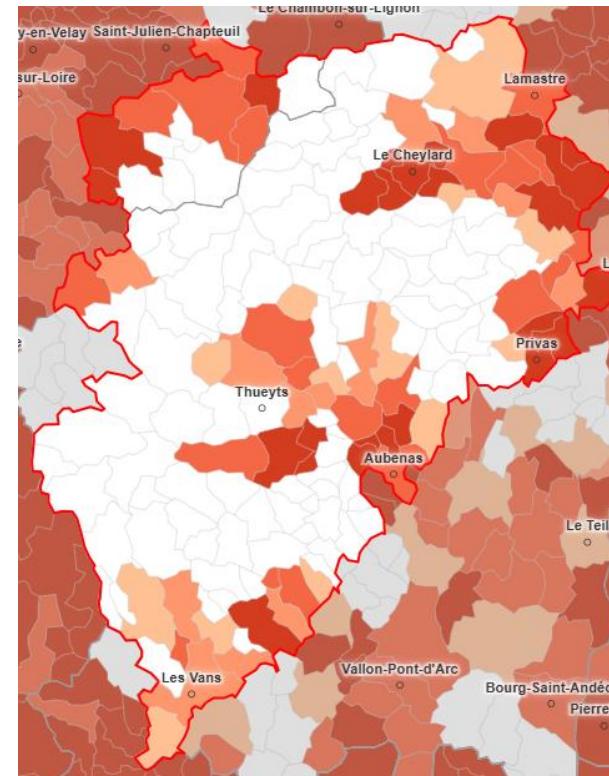
- La part de résidence secondaire sur le territoire d'étude est extrêmement importante et représente près d' 1/3 du parc de logements.
- Sur les secteurs à dominante rurale forte avec un habitat très dispersé, **cette part dépasse régulièrement les 50 %.**
- En dehors des polarités d'Aubenas, Privas et du Cheylard, la quasi-intégralité du territoire connaît une part de résidences secondaires au- dessus de 20 %.

Nota bene : A titre de précision, les résidences secondaires ne sont pas comptabilisées comme des logements vacants.

Une fracture numérique en phase de résorption

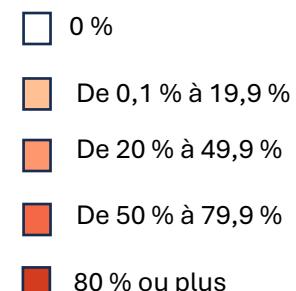
Le territoire est de mieux en mieux servi par le réseau 4G (aucune commune ne l'était en 2015). La fibre optique se déploie en revanche plus lentement.

- En 2022, l'intégralité du territoire à accès à la 4G.
- La **couverture du territoire en fibre optique est encore inégale**, et de nombreuses communes rurales à habitat dispersé n'ont pas de raccordement fibre.
- Le déploiement de la fibre s'accélère cependant. En 2018, seules Privas (environ 30 % des bâtiments) et Aubenas (moins de 5 %) disposaient de raccordements à la fibre. En 2024, 86 % des bâtiments de Privas et 84 % des bâtiments d'Aubenas y étaient raccordés.
- Que ce soit pour le raccordement à la fibre ou l'accès à la 4G, la progression du déploiement de ces accès est très importante pour l'attractivité du territoire et pour l'accès à certains services publics, de plus en plus dématérialisés.
- La couverture numérique du territoire est aussi **essentielle pour l'attractivité résidentielle des populations urbaines** qui souhaitent une couverture suffisante pour des raisons professionnelles (télétravail notamment).



Part des locaux raccordables
à la fibre optique - 2024

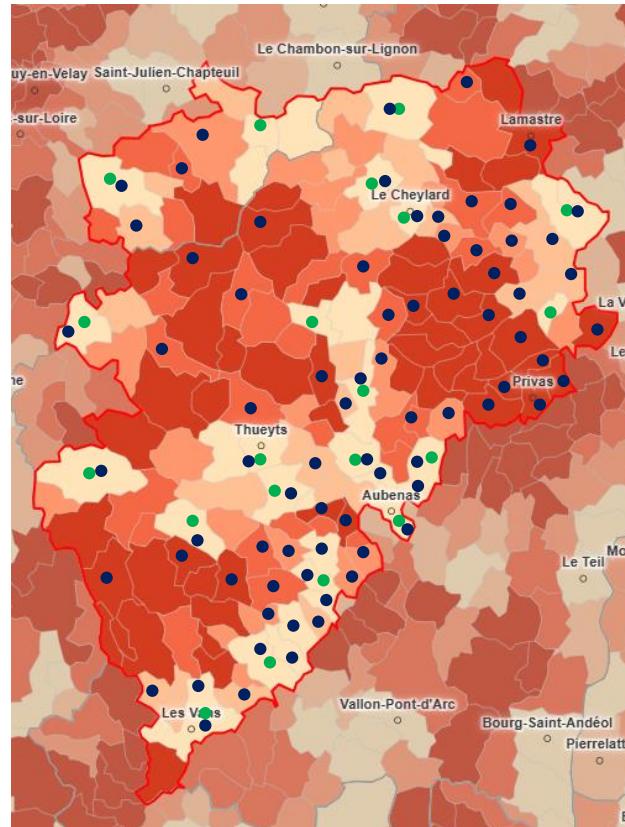
Les locaux raccordables au réseau FttH correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation. Les opérateurs transmettent à l'Arcep des données détaillées sur leur déploiement de réseaux en fibre optique. L'Autorité agrège alors les données obtenues en utilisant les codes géographiques de l'INSEE pour obtenir commune par commune un nombre absolu de locaux raccordables au réseau FttH.



Un éloignement des services publics marqué

Plusieurs communes du territoire sont très éloignées des services publics de « base » (urgences, services publics administratifs, ...)

- Le territoire dispose de 2 établissements d'urgences hospitalières, à Aubenas et Privas. Pour le secteur Nord, Nord-Ouest du territoire, le service d'urgence le plus proche se trouve au Puy-en-Velay.
- En matière d'éducation, le territoire compte 23 collèges, répartis de manière assez homogène. En revanche toute la moitié Ouest du territoire n'accueille pas de lycée. On compte 11 lycées sur seulement 5 communes : Privas, Aubenas, Largentière, Lamastre et Le Cheylard.
- L'accès aux établissement bancaires, assurances et prévoyances est aussi très limité pour les populations de l'Ouest du territoire, seul le Monastier-sur-Gazeille accueillent un établissement bancaire sur l'ensemble Mézenc, Sucs et Hautes Cévennes.
- La **création des Maisons France-Services** a en revanche rapproché les services administratifs de base des communes les plus éloignées. Certaines communes du territoire restent cependant à plus de 15 minutes en voiture d'une maison France-Services.



Temps d'éloignement des communes d'une maison France service en minutes (en voiture)

- 6 minutes ou moins
- De 6 à 8 minutes
- De 8 à 11,5 minutes
- De 11,5 à 15 minutes
- Plus de 15 minutes
- Localisation des maisons France-Service
- Localisation écoles élémentaires

Pour remédier à cet éloignement, les acteurs publics mettent en place des solutions. A titre d'exemple, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche, en partenariat avec le Département et certaines intercommunalités, propose plusieurs **permanences** de conseil au Cheylard, à Lamastre, à Vernoux, à Privas, Les Vans (en plus de son agence d'Aubenas).

Les enjeux concernant l'accès au logement et aux services

- Le territoire se distingue par une très forte proportion de propriétaires de résidences secondaires qui ne vivent pas sur le territoire à l'année. Cette caractéristique, si elle contribue à l'attractivité touristique et à l'économie locale, fragilise potentiellement l'accès des habitants permanents à certains services publics, dont le maintien dépend du nombre d'habitants présents à l'année (éducation, santé, sécurité, etc.).
- L'éloignement des services publics reste une réalité pour de nombreuses communes, en particulier dans les secteurs ruraux et de montagne. Cette situation a toutefois été partiellement compensée par la mise en place des Maisons France Services, qui rapprochent les services administratifs de base des habitants, ainsi que par l'amélioration de la couverture numérique, qui facilite l'accès à certains services dématérialisés (emploi, santé, impôts...).
- L'accès aux services publics et aux professionnels de santé demeure étroitement lié à la structure démographique et socio-professionnelle du territoire. Le vieillissement de la population risque d'amplifier ces difficultés dans les années à venir, posant la question de l'adaptation de l'offre de services et de la solidarité territoriale.

POINT 4

Le tissu économique



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ARDÈCHE



Un nombre d'entreprise en stabilisation

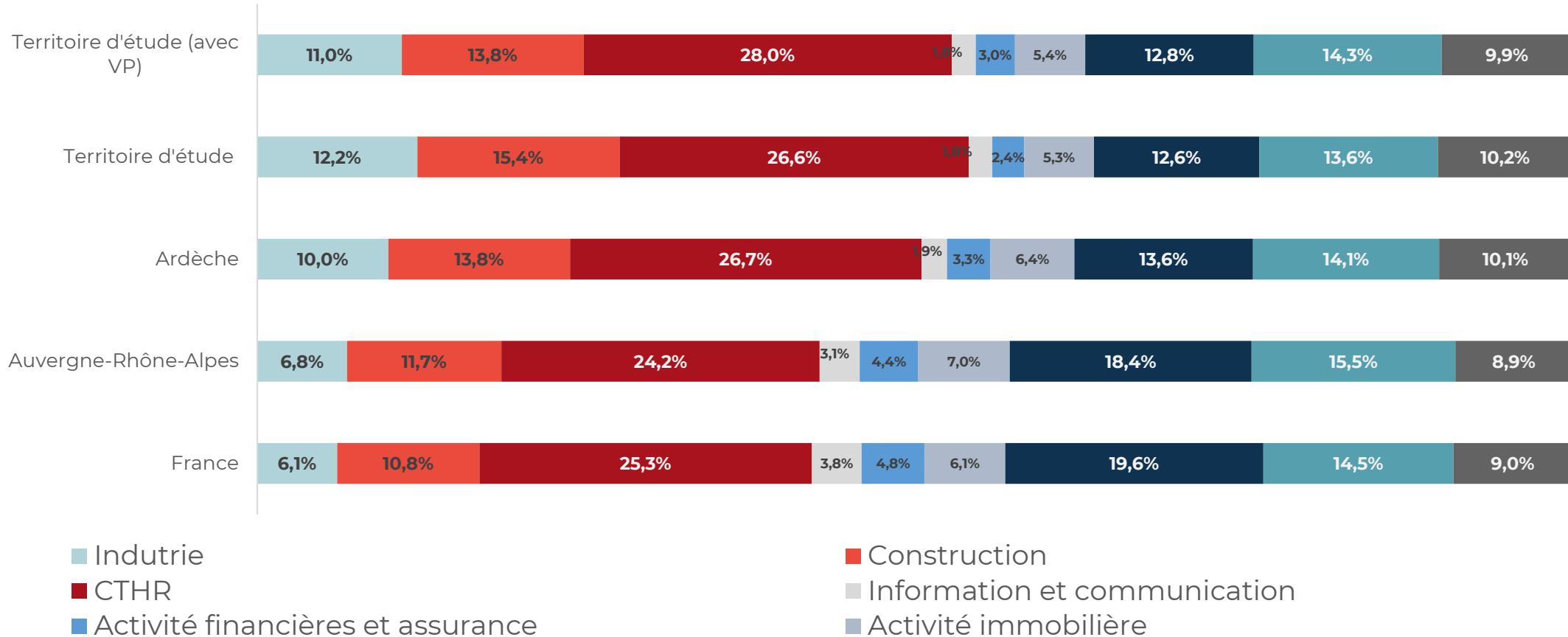
Le territoire comptait environ 10 500 établissements au 1er janvier 2023.

- Le nombre d'établissement est plutôt stable depuis 2018 sur le territoire.
- La hausse des SCI immobilières et des microentreprises de service maintient une légère croissance du nombre d'établissements sur le territoire. Certains secteurs voient leurs stocks d'établissements en nette diminution, notamment en lien avec la hausse des défaillances d'entreprises, maintenus artificiellement en vie durant la période du « quoi qu'il en coûte » :
 - Industrie : **-3,9 % entre 2020 et 2022**
 - Construction : **-0,8 %**
 - Commerce, transports, hôtellerie et restauration : **-10,8 %**
 - Information et communication : **-7,7 %**
 - Activité financière et assurance : **+ 2,3 %**
 - Activité immobilière : **+ 65,3 %**
 - Activité scientifique, technique et administrative : **+ 6,8 %**
 - Administration publique : **+ 9,9 %**
 - Autres activités de services : **+ 13,6 %**

L'étude ne prend pas en compte à ce stade le secteur agricole, la base SIRENE étant trop partielle pour ce secteur.

Un nombre d'entreprise en stabilisation

Le territoire comptait environ 10 500 établissements au 1er janvier 2023.



Focus : le secteur industriel

Une stabilisation récente

- Le secteur industriel, tel que défini par l'INSEE, occupe une place relativement importante sur le territoire, notamment grâce à la ressource en eau qui a historiquement favorisé l'implantation d'activités industrielles.
- Cependant, à l'image de nombreuses anciennes zones rurales industrielles en France, l'activité industrielle a **fortement reculé depuis la fin des Trente Glorieuses**. Malgré ce contexte de déclin, le secteur industriel montre une certaine résistance sur le territoire : le nombre d'établissements industriels est passé de 1 120 à 1 155 entre 2018 et 2022, traduisant une stabilisation récente.
- Le secteur de l'industrie se structure autour de 3 types d'entreprises :
 - Les ETI et grands groupes
 - Les entreprises industrielles artisanales (EIA)
 - Les entreprises individuelles

ETI – GE : Les cinq secteurs d'activités les plus structurés sur le territoire d'étude sont :

- **La fabrication d'article de bijouterie et joaillerie** (Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas) : 5 établissements
- **Industrie des eaux minérales et des eaux en bouteille** (Arcens, Lalevade-d'Ardèche, Prades, Vals-les-Bains) : 5 établissements
- **La transformation agroalimentaire** (Désaignes, Saint-Agrève, Vernoux-en-Vivarais) : 4 établissements (NB : 2 à Aubenas et 1 à Privas)
- **La fabrication de matériaux à base de béton** (Labégude, Lablachère, Le Cheylard et Saint-Agrève) : 4 établissements (NB : 1 à Privas)
- **Industrie textile et de tissage** (Lamastre, Le Cheylard) : 2 établissements

Focus : les Entreprises industrielles artisanales (EIA)

- Le tissu des EIA connaît une structure de développement spécifique. Beaucoup de ces entreprises lancent leur activité sous le régime de la microentreprise, avant d'en changer et de passer sous le statut société (SARL / EURL ou SAS / SASU).
- Ainsi, la part de microentreprises industrielles artisanales est sensiblement la même que celle de l'artisanat dans sa globalité. Cependant, pour 60 % des EIA sous le régime de la microentreprise, la date de début de l'activité est inférieure à 2 ans, 94 % ont moins de 5 ans.
- A l'inverse, près de 80 % des EIA du territoire dont la forme juridique est une société ont une ancienneté de 5 ans ou plus.
- Le secteur des EIA est plus structuré, que le secteur artisanal dans sa globalité, et a vocation à migrer vers la forme juridique de société lors de la croissance de l'entreprise et de son activité.

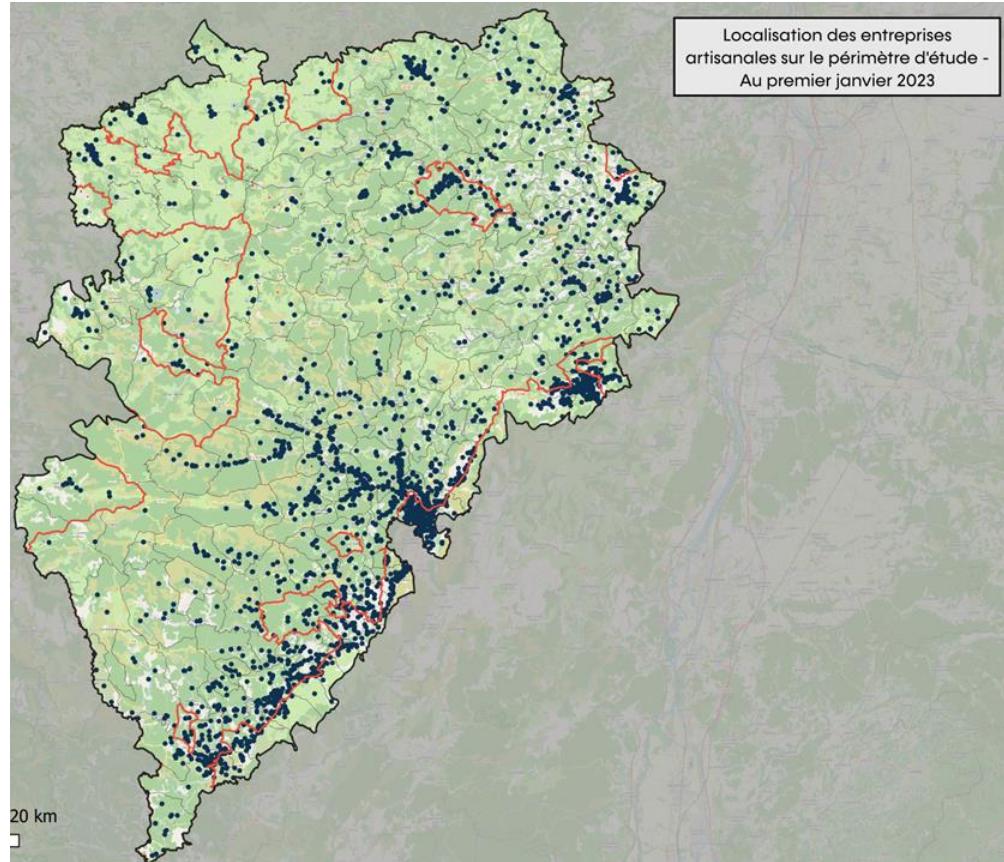
EIA : Les cinq secteurs d'activités les plus structurés sur le territoire d'étude sont :

- Les entreprises industrielles artisanales de **menuiserie bois** : 187 établissements
- Les entreprises industrielles artisanales de **fabrication d'objets en bois** : 48 établissements
- Les entreprises industrielles artisanales de la **filière cuir-textile** : 30 établissements
- Les entreprises industrielles artisanales de **la filière de travail du métal** : 26 établissements
- Les entreprises industrielles artisanales de **mécanique industrielle** : 15 établissements

Focus : l'artisanat

Les entreprises artisanales représentent 40 % des entreprises du territoire

- Au 1/1/2023, le territoire d'étude comptait 2 901 entreprises artisanales, soit environ **40 % de l'ensemble des entreprises locales**. Ce poids considérable de l'artisanat dans le tissu économique local illustre l'importance de l'économie de proximité, qui structure la vie quotidienne et l'emploi sur l'ensemble du territoire, en particulier hors des grands pôles urbains.
- Les entreprises artisanales sont structurées en 4 secteurs :
 - **Alimentaire** : 412 entreprises, soit 14 % de l'artisanat local, une part supérieure à celle observée à l'échelle départementale (13 %) et régionale (10 %).
 - **Bâtiment** : 974 entreprises, représente 34 % de l'artisanat, un taux légèrement inférieur à la moyenne départementale (37 %) et régionale (39 %), mais qui reste très significatif.
 - **Fabrication** : 536 entreprises, soit 18 % de l'artisanat, une proportion conforme à celle de l'Ardèche (18 %) et supérieure à la moyenne régionale (15 %).
 - **Services** : 979 entreprises, soit 34 % du total, une part légèrement inférieure à celle du département (33 %) et de la région (37 %).



Focus : l'artisanat

Une prépondérance du régime de la micro-entreprise

- 49 % des entreprises artisanales du territoire, sont des microentreprises; les microentreprises représentent 56 % du tissu artisanal hors Aubenas et Privas .
- En comparaison, celles-ci représentent 48 % des entreprises artisanales du département et 44 % au niveau régional.
- Les microentreprises représentent 76 % des créations d'entreprises artisanales dans le département de l'Ardèche.
- Dans le détail :
 - Microentreprises : 49 %
 - El régime normal : 17 %
 - SARL / EURL : 9 %
 - SAS / SASU : 25 %

Focus : l'artisanat

La majorité des entreprises artisanales du territoire ne compte aucun salarié. Il en est de même au niveau départemental et régional.

- Deux tiers des entreprises artisanales du territoires n'ont aucun salarié (73 %), elles sont 76 % hors Aubenas et Privas.
- C'est relativement identique au taux départemental (72 %).
- La répartition des entreprises artisanales par tranches d'effectifs est la suivante :
 - Aucun salarié : 73 %
 - De 1 à 2 salariés : 13 %
 - De 3 à 5 salariés : 8 %
 - De 6 à 9 salariés : 5 %
 - 10 salariés ou plus : 1 %

Focus : les Métiers d'Art

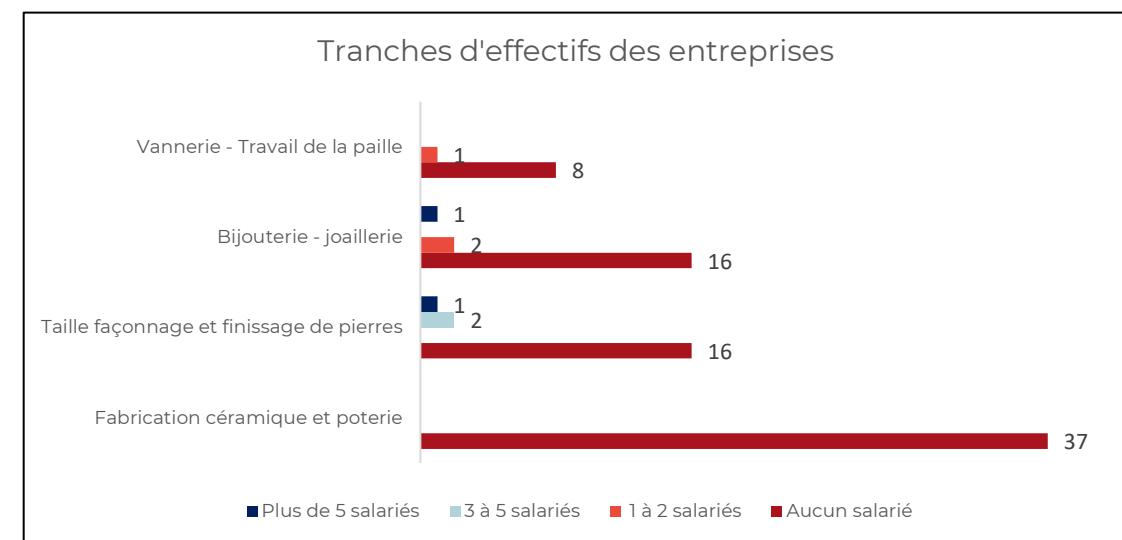
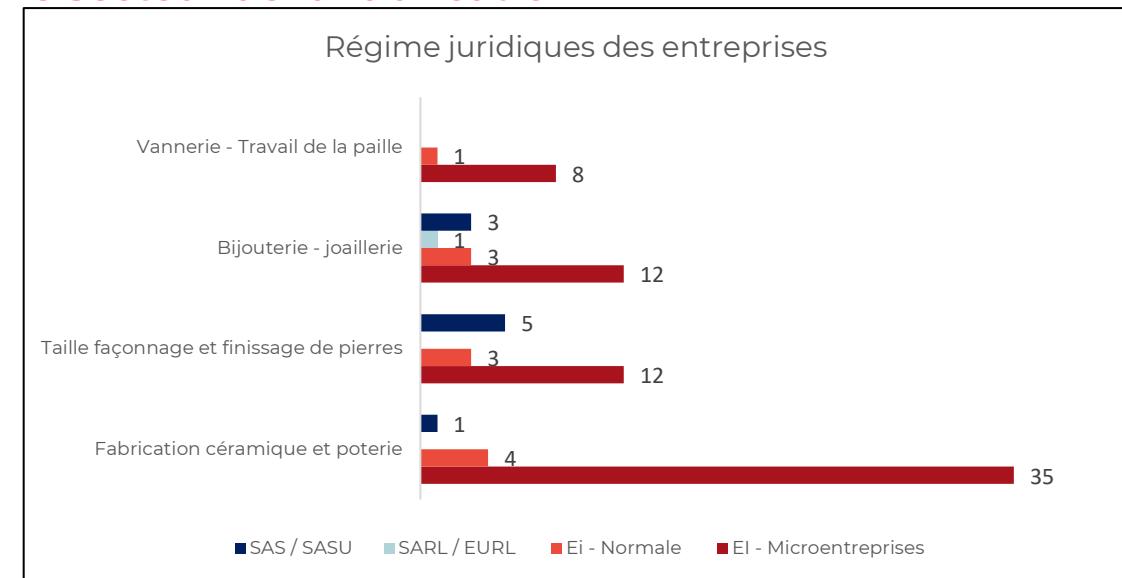
Le territoire d'étude comprend une filière métiers d'art très implantée. Les métiers d'art sont une catégorie spécifique au tissu artisanal, essentiellement présents dans le secteur de la fabrication.

► Le territoire d'étude, accueille des activités Métiers d'Art très identifiées comme :

- La fabrication céramique et de poterie : **40 entreprises artisanales**
- La taille, façonnage et finissage de pierres : **20 entreprises artisanales**
- La bijouterie – joaillerie : **19 entreprises artisanales**
- La vannerie et travail de la paille : **9 entreprises artisanales**

► La structuration de la filière métiers d'art repose sur l'existence de réseaux locaux, d'associations et de collectifs qui fédèrent les professionnels. Ces organisations facilitent la mutualisation des ressources, la formation continue, la communication et la commercialisation des produits.

► La filière est confrontée à des enjeux majeurs de transmission des savoir-faire et de renouvellement générationnel. Le maintien et le développement de ces activités nécessitent la mise en place d'actions spécifiques en faveur de la formation, de l'apprentissage et de la reprise d'ateliers. L'accompagnement des jeunes artisans et la valorisation des métiers auprès des publics, notamment jeunes, sont essentiels pour assurer la pérennité de la filière.



Les enjeux concernant le tissu économique

- L'économie du territoire repose largement sur la sphère présente, avec une forte prépondérance de l'artisanat, des services de proximité et du commerce. Les microentreprises et entreprises individuelles constituent l'essentiel du tissu entrepreneurial, mais leur faible capacité à générer de l'emploi salarié et leur vulnérabilité face aux aléas économiques soulignent la fragilité du modèle local.
- Le secteur industriel, bien que plus présent que la moyenne nationale et régionale, s'est atomisé et repose désormais sur des structures plus petites, souvent artisanales. Les pôles d'emplois se concentrent dans les polarités d'Aubenas, Privas et Les Vans, tandis que le reste du territoire voit croître le nombre de TPE, notamment dans le bâtiment, la petite fabrication et les services
- Le tissu économique de proximité largement structuré par les entreprises artisanales permet de maintenir une offre sur l'ensemble du territoire.

Un territoire aux dynamiques contrastées

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Solde migratoire positif qui compense le déficit naturel• Tissu artisanal dense et diversifié (40 % des entreprises)• Dynamisme du secteur Piémont (Privas, Aubenas, Les Vans)• Couverture 4G généralisée, amélioration de la couverture numérique via la fibre	<ul style="list-style-type: none">• Vieillissement accéléré de la population• Taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes et les seniors• Population active moins qualifiée, faible part de cadres• Accès inégal aux services publics et de santé• Forte saisonnalité de l'activité économique et touristique
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Révision de la Charte du PNR : intégration des enjeux climatiques, fonciers et de biodiversité• Attractivité résidentielle pour les urbains en quête de qualité de vie• Développement des circuits courts, mobilité douce, rénovation énergétique	<ul style="list-style-type: none">• Baisse démographique à l'horizon 2070 (Cf. INSEE)• Déficit du solde naturel aggravé par la baisse de natalité et hausse de mortalité• Fragilité des microentreprises (relative faible pérennité à 3 ans)• Risques climatiques sur les écosystèmes forestiers et la ressource en eau• Dépendance au tourisme saisonnier

CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Direction territoriale de l'Ardèche

Edouard de POMMERY

Directeur territorial de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche.

Direction territoriale de l'Ardèche – CMA Auvergne-Rhône-Alpes.

70 Allée des Ondines, 07500 Guilherand-Granges

edouard.depommery@cma-auvergnerhonealpes.fr

04 75 07 54 11

Pierre MATHEY

Chargé d'études.

Direction régionale entreprises et territoires - Pool d'expertise territoires, études et datas – CMA Auvergne-Rhône-Alpes

10 Rue Paul Montrachet, 69002 Lyon

pierre.mathey@cma-auvergnerhonealpes.fr

04 74 07 27 97

